

CONSEIL MUNICIPAL du 20 DECEMBRE 2024

Liste des délibérations

Date de la convocation : 14 décembre 2024
Conseillers en exercice 15
Conseillers présents 12
Pouvoirs 0

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, à la salle polyvalente, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire

Présents : V Gelas - F Imbert – JM Gimaret – N Feltrin - B Doucet-Bon – P Brunel - C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier – L Wynarczyk – B Monel – M Chaube

Excusés : C Beguet – S Tricaud

Absente : M Sarr

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Franck SERRURIER est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2024/12/01 – Convention de mise à disposition d'un terrain avec l'Association Demain Messimy – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Vincent GELAS

